



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 23481

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur la politique de santé en France, et plus particulièrement sur la situation de l'hôpital public. En effet, la réduction des taux directeurs entraînent des difficultés à répondre aux demandes légitimes des usagers quant à la qualité, à la sécurité et à l'accès aux soins. De plus, l'existence du service public hospitalier est menacée par les restructurations engendrées par la pénurie des effectifs. L'attractivité de la carrière hospitalière ne se fera que si on indique clairement la finalité des médecins dans les hôpitaux. N'étant plus assez nombreux sur chaque site, c'est l'exercice même de la profession de médecin qui est devenu pénible ce qui explique, en partie, qu'aucun jeune médecin en cours de formation n'envisage de faire bénéficier de son savoir l'hôpital public. C'est pourquoi il lui demande comment le Gouvernement entend revaloriser et remédicaliser la fonction de médecin dans les hôpitaux publics.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23481

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 décembre 1998, page 7048